



Article scientifique

Article

1992

Published version

Open Access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

Couleurs, teintures et plantes tinctoriales en Afrique occidentale

Miège, Jacques

How to cite

MIÈGE, Jacques. Couleurs, teintures et plantes tinctoriales en Afrique occidentale. In: Bulletin du Centre genevois d'anthropologie, 1992, vol. 3, p. 115–131.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:123103>

COULEURS, TEINTURES ET PLANTES TINCTORIALES EN AFRIQUE OCCIDENTALE

PAR

Jacques MIÈGE

RÉSUMÉ

En Afrique occidentale, de nombreuses espèces, le plus souvent spontanées étaient utilisées pour teindre les tissus, les cuirs, les objets (masques, poteries ou autres ustensiles) ou servaient dans les peintures corporelles. Malgré la régression considérable de l'artisanat en une quarantaine d'années, plusieurs sont encore employées. Dans ces pages sont considérées les couleurs, peu nombreuses, généralement reconnues par plusieurs ethnies de Côte d'Ivoire et du Sénégal, puis est envisagée la manière dont les coloris sont perçus et quelle est leur symbolique. Par exemple, le blanc est jugé comme bénéfique alors que le noir évoque les mauvais sentiments et que le rouge est signe d'agressivité mais aussi de courage. Les principaux types de pagnes sont cités. Enfin sont passés en revue une cinquantaine de végétaux servant en teinturerie régionale en les citant par ordre alphabétique des familles auxquelles ils appartiennent.

SUMMARY

In West Tropical Africa numerous plants were employed to dye textiles, clothes, leathers, objects (masks, poteries or other utensils) or served for corporal paintings.

In this text are successively viewed the few colours recognized by several ethnies (Ivory Coast and Senegal). Then are considered their perception and their symbolic. For instance, white is benefic, black is malefic and red is sign of aggressiveness. The principal bark cloths and cotton cloths which were used before the advent of european cloths are cited. Finally about fifty tinctorial species are investigated.

1. Introduction

Cet exposé sur les plantes tinctoriales d'Afrique occidentale concerne plus particulièrement la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Il est le fruit d'enquêtes effectuées voici une quarantaine d'années, mises à jour par des informations personnelles plus récentes et par la prise en considération d'observations effectuées par d'autres auteurs.

La société africaine a beaucoup évolué. Il y a 40 ans, époque qui paraît bien lointaine, des changements étaient déjà amorcés. Mais la transformation des moeurs s'est considérablement accélérée par la suite.

Les produits d'importation ou usinés sur place ont provoqué la disparition de nombreux artisanats. Le tissage local a régressé. Les cotonnades industrielles et étoffes en fibres synthétiques, attrayantes par leurs couleurs vives, leurs dessins variés, leurs prix abordables sont plus appréciées que les tissus artisanaux. Les imprimés portant l'effigie des dirigeants politiques sont souvent recherchés.

La disparition des teinturiers est liée à celle des tisserands, quand elle ne l'a pas précédée. De nos jours, les écheveaux sont achetés déjà teints aux usines locales. D'autre part, les colorants chimiques synthétiques ont envahi le marché au détriment des substances naturelles indigènes.

Autre artisanat en perte de vitesse, la poterie. Récipients émaillés ou en plastique ont supplanté, au moins partiellement, les canaris¹ et autres objets en terre, lourds et fragiles.

1. D'après Mauny, le terme «canari» est d'origine caraïbe. Il aurait été introduit en Afrique de l'Ouest qu'à la fin du 18^e siècle. En 1757, Adanson ne le mentionne pas au Sénégal.

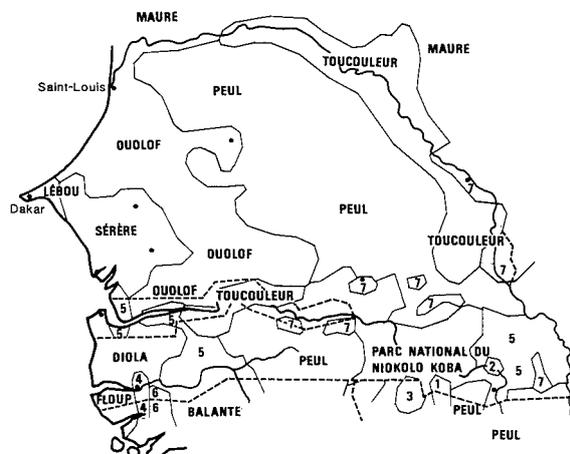


Fig. 1. Principaux groupes ethniques du Sénégal.
Dessin S. Aeschlimann.



Fig. 2. Groupes ethniques de Côte d'Ivoire cités dans le texte.
Dessin S. Aeschlimann.

Cependant, l'Afrique n'a pas abandonné complètement toutes ses traditions et si beaucoup de ses coutumes sont tombées en désuétude, d'autres subsistent, en général mais non toujours, dans des secteurs reculés. Ainsi, d'actifs ateliers de teinturiers fonctionnent dans le Baoulé. Au Sénégal, dans la vallée du fleuve, la teinture à l'indigo est encore pratiquée. La fabrication de poteries se maintient en plusieurs points du pays. Il y a encore peu, elle était prospère chez les Tagouana de Katiola qui, profitant de voies de communication favorables, expédiaient au loin une part importante de leur production.

Quant aux peintures corporelles, elles se rencontrent principalement chez les populations de l'ouest de la Côte d'Ivoire où elles sont utilisées lors de cérémonies d'initiation, de deuils ou à l'occasion de certaines maladies en vue d'en hâter la guérison.

2. Les couleurs reconnues et nommées

Mes informateurs m'ont toujours dit des Baoulé appartenant aux tribus avoisinant Bouaké (Saafoué, Faafoué, N'Dranoua, Pépéressou...) qu'ils ne reconnaissent dans le langage courant qu'un nombre limité de couleurs: le blanc (*ofoué*), le noir (*blé*), le rouge (*kokoré*, *okolé*, *kokré*), le bleu indigo (*galé*). Ils ne

distinguent généralement pas le jaune et l'orangé du rouge. Ils leur attribuent la même dénomination. Il en est de même du vert et du noir qui sont habituellement confondus. Cette palette paraît pauvre face aux 169 teintes et nuances réparties en 14 catégories recensées par Lacroix (1978) en français.

Pourtant, et Delafosse (1900) le confirme, le bleu clair est reconnu et désigné (*frissi*, *flossi*) alors que le bleu du ciel est dit *blétritri*. Le gris peut recevoir une appellation particulière (*kparioua*); mais parfois, il est comparé à la cendre (*nzuain*) dont il prend le nom redoublé. Delafosse (1900) signale aussi pour le vert le mot *komi*, mais sans préciser dans quelle condition il est employé par rapport à *blé*. Effimbra (1951) propose (région de Dimbokro), pour le jaune, les termes *ouessé nzué* et *djadjanou*. Il distingue également l'écarlate (*okolé-kan-kan-kan*), le pourpre (*okolé-zô-n'*) et même le violet (*djekanou*). Mais ces vocables semblent peu employés dans le langage courant.

L'intensité du coloris est soulignée par la répétition totale ou amputée du mot de base: bleu foncé = *blé blé*, très blanc = *ofoué ofoué*, rouge vif = *kokolé olé*; toutefois le noir intense a un terme qui lui est propre (*ui*). Parfois, pour une couleur déterminée, le vocable change avec l'objet concerné. Ainsi, les cheveux (*tindrè*, *timouin*) gris sont dits *gyé* et les très noirs: *adou*. De même, les argiles qui entrent dans les pein-



Fig. 3. Danse d'initiation des jeunes filles chez les Oubi. Photo J. Miège.

tures rituelles ou encore dans les peintures murales de case reçoivent les noms suivants: kaolin = *ouro*, terre blanche = *fa oufoué*, terre rouge = *fa kokoré*, terre très rouge = *gné qba*, ocre jaune rouge = *akouberi*, terre à poterie = *oufa*. En fait, la palette des couleurs de base dans les sociétés traditionnelles est le plus souvent limitée comme en témoigne le tableau 1.

Les terminologies Bedik et Bassari sont apparentées. D'après M.-P. Ferry (1978), les trois termes de base simples, ci-dessus relevés (v. tableau), peuvent être redoublés ou complétés afin de former des mots composés dans lesquels interviennent le nom d'une matière, d'un animal, d'un végétal ou un modifieur. La gamme des couleurs s'en trouve élargie; de cette manière sont exprimés le bleu, le vert, le jaune, le gris. L'auteur a montré, de plus, que curieusement certains mots composés sont utilisés par les hommes, d'autres par les femmes.

C. de Féral (1978) souligne que le terme *amanou*, formé de *ama*: feuille et *mou*: fraîche, désigne des verts et des bleus. Cette remarque nous conduit à constater que pour pallier l'insuffisance du vocabulaire, «on cherche, pour nommer, ce qui a ce corps» (Ferry 1978).

Ainsi, les Baoulé interrogés font allusion pour le brun rouge au *Gambeya perpulchra* (baoulé: *tahui baka*, *tavié baka*; *baka* = arbre), grande Sapotacée dont les feuilles et les jeunes rameaux sont recouverts d'un feutrage rougeâtre, pour le jaune aux fruits dorés du *Spondias mombin* (baoulé: *troma*; abé: *n'gaoua*; abouré: *apéri*; bété de Soubré: *totohi*), Anacardiacee d'Amérique largement disséminée en Afrique grâce à ses fruits recherchés pour leur saveur agréable. Référence est faite aussi pour cette couleur aux oeufs

(baoulé: *krizua*). Pour le brun, le fauve, la comparaison se fait avec la robe du singe roux *Colobus badius*, pour le vert avec le plumage du pigeon vert (baoulé: *briesso*) ou encore avec l'herbe nouvelle ou plutôt la jeune feuille (*gna*, *gnya*).

M.-P. Ferry (1978) donne des indications similaires en ce qui concerne les Bedik. Le jaune est celui des fleurs du néré, le *Parkia biglobosa* (baoulé: *kpalé*), Mimosacée de savane. Pour le gris souris, le questionné pense aux fruits du *Ficus exasperata* (b pour baoulé): *yengré*). Les verts sont assimilés aux feuilles du *Pterocarpus erinaceus* (Papilionacée; b: *modio baka*) ou celles du Karité, *Butyrospermum paradoxum* = *Vitellaria paradoxa*, Sapotacée précieuse dans les régions soudanaises. Mais comment faut-il prendre ce type d'informations? Ces comparaisons sont-elles occasionnelles ou font-elles partie du langage courant? Sont-elles seulement des interprétations personnelles de locuteurs qui cherchent à satisfaire les demandes qui leur sont posées? De nos jours, et cela est surtout sensible parmi les jeunes générations et les citadins, les emprunts aux langues étrangères sont de règle.

3. La perception des couleurs

Des théories diverses ont été émises pour expliquer la pauvreté du vocabulaire des couleurs en Afrique. Elles s'appuient sur la capacité de perception des personnes composant les groupes ethniques. Cette capacité serait plus ou moins liée aux caractéristiques de l'environnement. Il faut, néanmoins, reconnaître que, malgré l'étroitesse lexicale, les teintes et même leurs nuances sont, en général, bien perçues.

Turton (1978) nous apprend que les Mursi d'Afrique de l'Est possèdent onze termes simples de couleurs tous dérivés des caractères du pelage de leur bétail. Ils peuvent être combinés et enrichis en fonction de l'arrangement des tons sur les robes des bêtes.

Pour M.-P. Ferry (1978), si les Bassari, les Bedik disposent de peu de mots pour définir les couleurs cela est à mettre en relation avec leur milieu: la savane monochrome. Elle ajoute que la couleur n'est jamais, chez eux, un sujet de conversation. Cette remarque nous fait rejoindre ce que dit d'une manière pénétrante et intéressante Vincent Guerry (1972): «Pour un Baoulé, placé en face d'un objet ou d'un événement, il ne s'agit pas d'y voir clair, mais de goûter. Pour comprendre une chose, il faut coïncider avec elle, pour l'expérimenter, «la manger». Il n'est pas question d'une «vision» mais d'une «sensation».

Il faut goûter si cette chose est «douce». Cette sensation éprouvée au contact de l'objet peut seul le faire comprendre, en faire connaître la «douceur ou l'amertume». L'auteur ajoute: «l'Occidental a vu, il peut aisément décrire cette vision des choses; le Baoulé a senti, comment décrire une sensation?».

4. La symbolique des couleurs

Les couleurs sont empreintes de significations, bonnes ou mauvaises. Chez les Baoulé, le blanc pur est signe de bonté, de générosité, de justice, de propreté corporelle et morale. V. Guerry (1972) rapporte que pour signifier à quelqu'un qu'il est bon on lui dit: «Tu as du kaolin dans le ventre». La blancheur du kaolin magnifie les actes magnanimes. Pour honorer un visiteur de marque, le chef de village qui le reçoit lui offre un poulet blanc; lui donner un volatile d'une autre teinte serait mal venu et mal perçu. Le blanc est symbole de vérité. Delafosse (1900), recueillant des chansons baoulées indique «qu'en temps de guerre, quand les hommes sont partis pour se battre, les femmes se peignent en blanc, s'habillent en blanc et courent le village en chantant». Pour conjurer la maladie ou pour hâter la guérison, les patients se recouvrent le corps de kaolin (*fa ofoué*). Celui-ci est utilisé aussi dans les cérémonies d'exorcisme ou à l'occasion d'un sacrifice. V. Guerry (1972) écrit: «Chaque fétiche a son prêtre qui est le seul agréé pour offrir le sacrifice. Mais il faut, tout d'abord, connaître les dispositions du fétiche. Est-ce que la Terre (*Assié*) va accepter ce cabri que les coupables lui ont apporté? Pour le savoir, le prêtre va égorger un poulet, lui ouvrir le ventre et examiner dans les entrailles, les parties sexuelles; si elles sont blanches, c'est le signe que le fétiche est d'accord; si elles sont noires, il refuse et il faudra recommencer l'expérience avec un autre poulet jusqu'à ce qu'il accepte».

Les peintures corporelles sont de rigueur dans les cérémonies initiatiques de nombreuses ethnies. Chez les Oubis, pour les fêtes entourant l'excision, les adolescentes tracent sur leurs corps et leurs visages des figures blanches symboliques.

Le noir, lui évoque les mauvais sentiments: la rancune, le chagrin, la tristesse, la mort, l'erreur. Quant au rouge, il symbolise, habituellement, le feu, le sang, la force, la puissance, l'agressivité, la guerre, le combat. Les Baoulé, au moment de la toilette du mort, exécutent des dessins également symboliques. Les épouses du défunt se recouvrent le corps de terre rouge (*gnegba*, *ngba* ou *fakokoré* tandis que les enfants et petits enfants s'enduisent de kaolin et que

les hommes chargés des sépultures se recouvrent de cendres. Le mort est enveloppé d'un linceul blanc. Pendant les six mois qui suivent le décès (Guerry 1972), veufs et veuves portent des pagnes d'écorce et ensuite un pagne blanc court autour des reins.

5. Les pagnes

Peu de noms sont attribués aux couleurs alors que ceux qui désignent les pagnes abondent. Leurs appellations dépendent de la nature du matériau de fabrication, des dessins et couleurs du tissu et enfin de leur utilisation ou de leurs rôles.

5.1. Pagnes d'écorce

Ils ne subsistent, habituellement, que chez des populations retirées où ils sont revêtus lors des funérailles par les personnes en deuil. Les pagnes d'écorce (*bofouin*) sont tirés de plusieurs essences. Les plus courants proviennent des *Antiaris* (Moracées), grands arbres de 40m qui sont répartis en deux taxons, considérés par certains botanistes comme deux espèces distinctes: *A. africana* Engl. et *A. welwitschii* Engl., alors que d'autres les estiment n'être que des variétés de l'*A. toxicaria* Lesch. d'Asie. La variété *africana* (fig. 4) vit dans les forêts mésophiles et aussi dans les galeries forestières et les bois sacrés des pays de savane; la variété *welwitschii*, proche de la précédente, est confinée à la forêt sempervirente humide. Les deux taxons portent les noms vernaculaires suivants: abé: *ako*; attié: *akédé*; b: *bofouin*; bété: *godéi*, *prikobo*; ébrié: *adouï*; guéré: *blouablé*, *brouabé*, *dié*; oubi: *korsi*, *koré*.

Pour obtenir un pagne, un arbre est choisi, de préférence un pied mâle au latex moins abondant et à l'écorce plus fibreuse que les individus femelles. Généralement, après l'avoir abattu, l'écorce est soigneusement détachée du tronc afin de constituer une pièce d'un seul tenant, haute d'environ deux mètres et dont la largeur est celle de la circonférence du fût. Une fois retirée, elle est imbibée d'eau et martelée avec des galets ou des maillets sur une dalle rocheuse ou sur une pièce de bois jusqu'à ce qu'elle devienne suffisamment mince et souple pour servir de vêture. Ces «bofouins», appréciés surtout en zone forestière, sont portés tels quels ou sont teints avec de l'ocre, de l'indigo ou encore des bleus commerciaux. Quand ils sont jaunes, ils reçoivent le nom *d'agbalou*.

Des pagnes sont confectionnés aussi à partir d'autres Moracées, des *Ficus* souvent plantés dans les villages: *F. vogelii* Miq. (b: *gbanzo*, bété: *didokora*) et

F. thonningii Blume (b: *aouro aouro ofouin*, *alé bofouin*; bété: *didokoro*, *godéi*). La préparation des écorces est semblable à celle des pagnes d'*Antiaris*. D'autres espèces sont également utilisées. Chez les Bété, ces pagnes sont placés sur les lits pour protéger la couche. Parmi les essences employées citons: *Cleistopholis patens* (fig. 5), une Annonacée (b: *koalima doma*, *sonbouin*; bété: *gbadissou*), et *Triplochiton scleroxylon*, une Sterculiacée (b: *pataboué*; bété: *qriqbeu*; guéré: *houhoulé*; oubi: *pohotou*). Comme l'écrit Savary (1989) pour les Fon du Bénin (à l'occasion de rites Vodun), des costumes en fibres de raphia ou de palmier à huile, des sortes de jupes colorées ou non, sont revêtus en Côte d'Ivoire par des masques danseurs (pagne en raphia, b: *noré tané*).

5.2. Pagnes de coton

Le coton est connu depuis longtemps en Afrique noire; El Bekri, écrivain arabe du XI^{ème} siècle, y signalait déjà sa culture. Il est employé sur une large échelle pour tisser des pagnes d'une seule pièce ou composés plus communément de 14 à 20 lés.

Dans le Baoulé, Delafosse (1900) a dénombré plus d'une vingtaine de pagnes, confectionnés par les tisseurs locaux et portés par les hommes (*yassoua kondro*, de *yassoua*: homme et *kondro*: tissu). Chacun a reçu un nom particulier. Ils se reconnaissent à leurs teintes mais surtout à la disposition des dessins qui les composent. La variété des vocables attribués aux pagnes contraste avec la pauvreté des termes réservés aux coloris. Ces pagnes sont unis: noirs (*guiékanou*), blanc (*nyamlé oufoué*), bleus (*nyamlé*) ou multicolores (*klékénou*), à carreaux (*bomo*: carreaux bleus sur fond blanc) à raies (*dagi*: larges raies bleues et blanches; *adiorambo*: blanc à doubles raies bleues; *tamlé*: fond bleu foncé à raies blanches et bleu clair). D'autres pagnes estimés, où bleus et blancs sont diversement répartis, sont les *soplin*, *tan-mlé*, *ouadja*). Les pagnes de femmes (*bla n'gla*) ne comportent que 14 bandes et sont plus petits.

A cet échantillonnage, il faudrait ajouter bien d'autres types dont les fastueux pagnes de cérémonie réservés aux chefs, mais aussi ceux plus courants quoique moins traditionnels pour lesquels sont utilisés les procédés de teinture dits à la réserve. Par ce moyen, l'artisan empêche la couleur de prendre en des endroits «réservés» du tissu. Grâce aux parties protégées par des ligatures habilement disposées, des figures variées sont réalisées. Quand les ligatures sont appliquées à des étoffes, la méthode porte le nom de *plangi* et celui de *dikat* si elle est appliquée à des fils

ou des écheveaux. Les fils de chaîne ou ceux de trame sont teints indépendamment ou ensemble.

6. Espèces utilisées

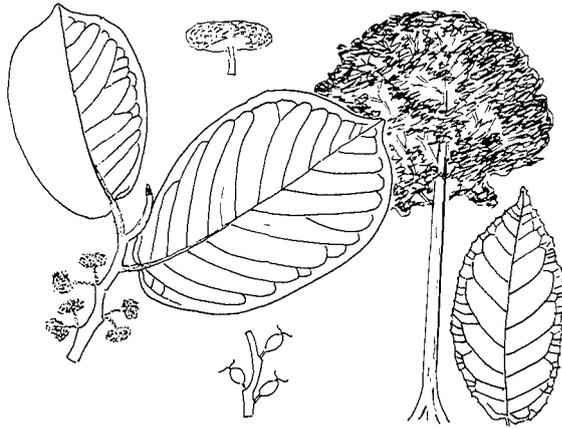
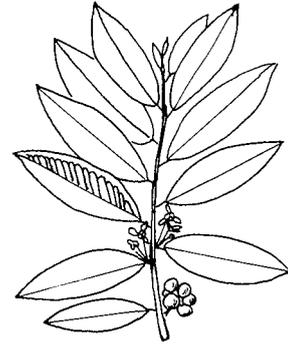
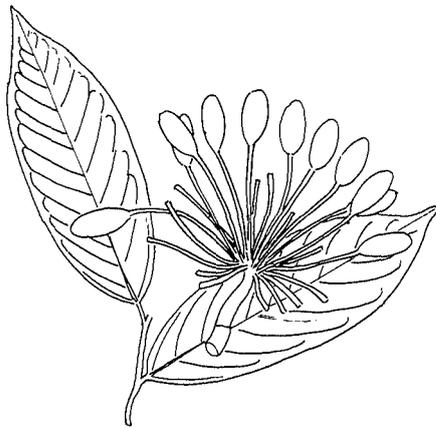
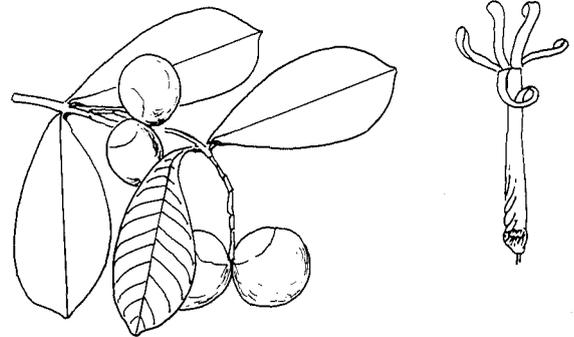
L'inventaire des espèces tinctoriales utilisées², peu ou prou, par les populations d'Afrique occidentale est très riche. Les teintures qui en sont tirées servent à teindre les tissus, les cuirs, à décorer les poteries, les masques, les objets rituels. En majorité, elles proviennent de plantes de cueillette. Habituellement, les ethnies ont découvert, dans les stocks dont elles disposaient, les produits les plus adéquats, ce qui explique, par ex. qu'au Nord elles font appel à des *Indigofera* et au Sud à des *Lonchocarpus* pour réaliser des coloris indigo. Cependant, si en général, les habitants ont su tirer parti au mieux des possibilités qui leur étaient offertes par la végétation avoisinante, cela n'est pas toujours le cas. Des plantes fréquentes dans une région sont ignorées alors que dans un territoire limitrophe, elles sont exploitées. C'est ce que nous avons parfois observé. Ferry (1978) a mis ce fait en relief chez les Tenda qui méconnaissent le *Combretum glutinosum* apprécié des Malinké ou l'indigotier utilisé par les Peuhl, leurs voisins. Les techniques sont ordinairement rudimentaires. Fréquemment, les couleurs tiennent peu car le mordantage est souvent mal appliqué; une exposition prolongée à la lumière ou des lavages répétés les font disparaître.

La liste des espèces passées en revue n'est pas exhaustive. J'envisagerai les plus intéressantes ou celles qui sont le plus couramment employées dans les pays où j'ai séjourné ou pour lesquelles des informations m'ont été fournies par des personnes compétentes. Les plantes sont citées par ordre alphabétique des familles.

6.1. Anacardiées

Dans les lieux visités, les sources de teinture proviennent surtout des espèces suivantes: *Anacardium occidentale* L. Ce petit arbre néotropical, aux fruits (ou plutôt aux pédoncules) hypertrophiés et aux graines comestibles, a été propagé au Sénégal pour le reboisement de périmètres aux sols instables. Un colorant jaune est extrait des feuilles et des écorces. Celles-ci, riches en tannin, servent à la préparation des cuirs. Berhaut (1971-1980) signale que les peaux sont épilées en les faisant macérer une nuit dans l'eau

2. Sauf mention contraire les dessins de plantes sont de l'auteur.

Fig. 4. *Antiaris toxicaria* var. *africana*.Fig. 5. *Cleistopholis patens*.Fig. 6. *Enantia polycarpa*, syn. *Annickia polycarpa*.Fig. 7. *Tabernaemontana crassa*.

additionnée de feuilles et d'écorces. Noms vernaculaires: oulof: *darkassou*; sérère: *daf douroubab*. *Lansea*.

Des teintures brunes tirant sur le rouge sont obtenues à partir d'écorces de *L. acida* A. Rich. (b: *kondro*), petit arbre des savanes préforestières, de *L. Kerstingii* Enl. & Krause = *L. barteri* Engl., arbre également savanicole et de *L. welwitschii* Engl., essence de forêts secondaires caducifoliées. Les écorces de ces *Lansea*, mises à bouillir avec des cendres potassiques donnent une teinture rouge qui en milieu acide vire au jaune. Après traitement, les pagnes deviennent brun rouge. Un mordantage est nécessaire. Aké Assi (1984) indique que l'écorce de *L. nigritana* Keay est utilisée par les femmes Attié et Abée comme cosmétique «étant donné son parfum agréable et aussi sa coloration; après pétrissage, les femmes, après leur bain, se badigeonnent le corps avec le produit ob-

tenu». N. vern.: b. — agni: *baopiré*; guéré: *don montoué*; oubi: *tonhoun-tou*.

Sclerocarya birrea Hochst. Arbre sahélo-soudanais, son bois sert à colorer des jattes et autres récipients. *Bir* en oulof.

6.2. Annonacées

Enantia polycarpa Engl. et Diels = *Annickia polycarpa* Van Sette et Maas (fig. 6). Cet arbre du sous-bois des forêts qui s'étendent de la Sierra Leone au Nigéria, possède un bois jaune vif fonçant à l'air. En Basse-Côte d'Ivoire, l'écorce est battue puis mise à bouillir durant plusieurs heures. Les pagnes sont plongés dans le décocté. Leur coloris résiste à des lavages répétés. Les paysans marquent aussi leurs volailles avec cette teinture afin de les reconnaître. N. vern.: abé: *baoué*; b. *schiko kokoré*; ébrié: *atinia*;



Fig. 8. *Bixa orellana*. Photo J. Miège.

guéré: *so hin, souhin* (ce qui signifie arbre-jaunisse à cause de la couleur du bois); oubi: *sotou* (même signification).

6.3 Apocynacées

Isert (1989, rééd.), dans une lettre du 28 mars 1785, fait état de l'emploi aux abords de Fida, l'actuel Ouidah, de plantes tinctoriales. Ses lignes nous intéressent car elles nous reportent deux siècles en arrière. Il écrit: «les habitants ont l'art de préparer une couleur bleue qui est durable... Ils composent ce bleu de certaines feuilles d'arbres et d'une sorte de racine sur lesquelles ils versent une lessive de cendres de noix de palmier, font fermenter le tout à froid, ce qui se fait en peu de jours. La teinture ainsi préparée, ils y trempent leur fil à froid, le laissent sécher et terminent l'opération par le laver. Ils préparent aussi toutes les autres teintures connues, mais elles ne sont ni si belles ni si durables: et comme ils sont grands amateurs de la couleur rouge véritable, ils sont obligés, pour en avoir, d'effiler les étoffes rouges des Européens pour en mêler à leurs tissus....». En note, Isert (1989, rééd.) précise: «les deux espèces sont inconnues en Europe; l'une s'appelle en latin *Bignonia*, et l'autre

Taberna montana. Il est difficile de savoir de quelles plantes il s'agit réellement. En effet, le genre *Bignonia* n'est pas représenté en Afrique de l'Ouest. Mais d'autres espèces de la famille y croissent dont *Kigelia africana* (b: *blima*), le saucissonnier qui doit son nom à ses énormes fruits. Irvine (1930) mentionne qu'au Ghana, région proche de celle citée par Isert (1989, rééd.), les fruits servent comme teinture.

Le *Taberna montana* pourrait correspondre au *Tabernaemontana crassa* (fig. 7) ou à une espèce voisine, mais aucune n'est signalée être tinctoriale. Peut-être, faut-il l'assimiler au *Saba florida*, forte liane qui, d'après Kersting (In Dalziel, 1937), produit au Togo une teinture bleue. Feuilles, fleurs, rameaux sont écrasés dans de l'eau puis la mixture est séchée. Lors de l'emploi, elle est diluée dans de l'eau pendant trois jours. Une lessive préparée à partir de bois de *Cussonia barteri* est ajoutée pour fixer le bleu. Pour renforcer la couleur, des fragments de racines de *Morinda lucida* (Rubiaceae) sont ajoutés à la solution dans laquelle seront immergés les tissus.

6.4. Astéracées

Eclipta prostrata L. Les feuilles fraîches de cette mauvaise herbe pantropicale servent à fabriquer dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire une encre violette. N.v.- b: *nda loublé*; oubi: *blôhô*.

6.5. Bixacées

Bixa orellana L. (fig. 8). Le rocouyer, buisson décoratif originaire du Brésil, est souvent planté à proximité des cases. La capsule échinulée contient des graines recouvertes d'un arille rouge brique. Le colorant se prépare à partir de cette pulpe. Les graines fraîches ou sèches mises à macérer dans l'eau libèrent la matière colorante, la bixine. Le liquide est alors concentré jusqu'à former une pâte épaisse qui en fermentant dégage une odeur désagréable. La couleur s'atténue par exposition au soleil. Ordinairement, les Baoulé écrasent les graines sur une pierre plate avec de l'eau et du citron. Ils passent la pâte sur les masques ou les objets à décorer, aux endroits désirés. N. vern. — b: *brofoué diéka*, soit *diéka* (*Alchornea cordifolia*) des Européens; guéré: *koui queléléhé*; oubi: *klé tou*, même signification. Chez ces ethnies, le rocouyer sert à peindre les portes, les jouets et autres objets.

6.6. Bombacacées

Leur usage tinctorial est pratiquement périmé. *Bombax costatum* Pell. & Vuillet (fig. 9), au tronc

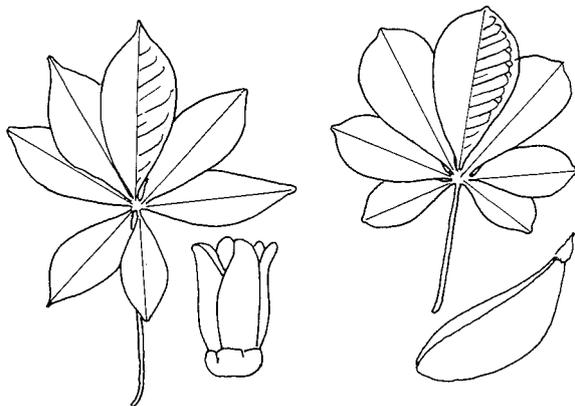


Fig. 9. *Bombax costatum* (à gauche) et *Bombax brevicuspe* (à droite).

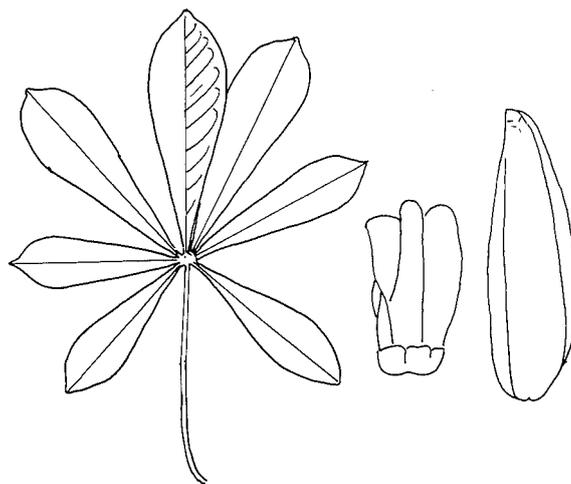


Fig. 10. *Bombax buonopozense*.

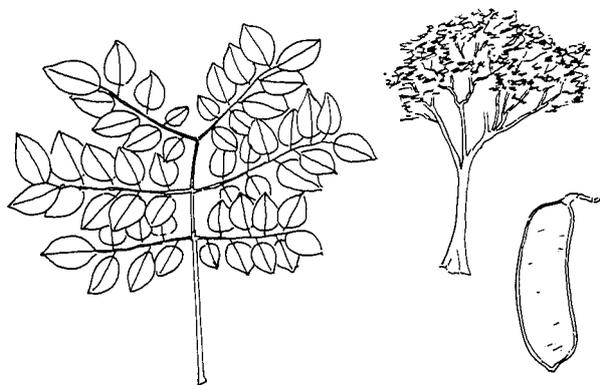


Fig. 11. *Erythroleum guineense*.

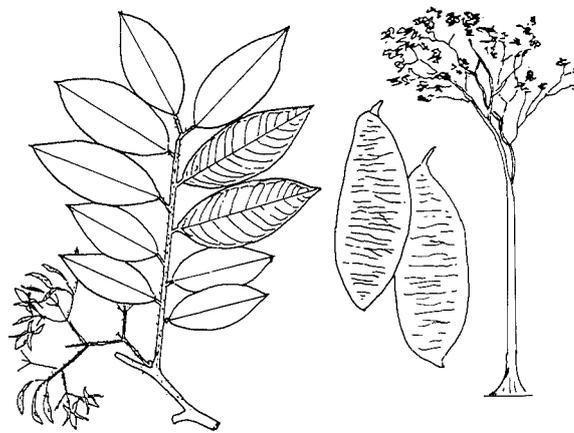


Fig. 12. *Distemonanthus benthamianus*.

hérissé d'épines, produit de belles fleurs rouge orangé et des fruits dont les graines sont entourées d'une bourre soyeuse blanche, le kapok. Cette espèce vit dans la zone soudanaise, alors que le *B. buonopozense* P. Beauv. (fig. 10), aux fleurs roses et rouges et au tronc également épineux, est son vicariant forestier. Leurs écorces contiennent une substance rouge, tirant sur le brun par exposition à l'air, qui après macération, ou décoction, sert à teindre les pagnes et les étoffes. Au Sénégal, la mode était de se rougir les dents avec ce produit. N. vern. — abé: *oba*; attié: *mboba*; b.: *kpouka*; bété: *kpaolé sou*; go; guéré: *glahi gbahô*; oubi: *kohoda djo*.

Rhodognaphalon (Bombax) brevicuspe Roberty (fig. 9), grand arbre de la forêt dense, au tronc inerme et aux fleurs blanches, possède un kapok roussâtre.

D'après Aké Assi (1984), «les Abbeys et les Attiés utilisent le décocté, plus ou moins concentré, des écorces de tiges, de teinte brun foncé, pour teindre les pagnes». N. vern. b: *nyé, gnyé*; bété: *goho*; ébrié: *anié*; guéré: *débadi ou débali* ce qui signifie, selon Téré, tue-lance: les jeunes feuilles sont en effet utilisées pour guérir les blessures de lance, de couteau de circoncision ou de matchette, oubi: *djotoro*, c'est-à-dire faux fromager (*Ceiba pentandra: djo*).

6.7. Césalpiniciées

Leur rôle, non négligeable, a pourtant beaucoup régressé. *Piliostigma thonningii* Milne-Redh. Cet arbuste dioïque, au port tortueux, est répandu dans les savanes soudano-guinéennes. Par macération et ébullition



Fig. 13. *Cochlospermum planchonii*. Photo J. Miège.

des écorces de racines et de tissages, est réalisée une teinture rouge brun qui sert à décorer les récipients et ustensiles en bois et à teindre les pagnes. Les gousses, elles, fournissent un colorant noir. N. vern. — b: *diamala, diamla*; malinké-bambara: *niamala*; oulof: *nguiguïs*.

Erythroleum guineense G. Don (fig. 11) et *E. ivorense* A. Chev. sont botaniquement proches. Ils correspondent aux fameux *tali*, poisons d'épreuve réputés. Le premier, de taille plus modeste, se rencontre surtout dans la zone préforestière. le second est localisé à la forêt sempervirente humide. Au Sénégal, comme dans d'autres régions, est extrait du bois du premier un colorant recherché pour teindre les cuirs et les étoffes en un rouge violacé qui s'assombrit en vieillissant. N. vern. — bambara: *tali*; b: *alui*; guéré: *djelouhoué*; oubi: *djouroutou*.

Distemonanthus benthamianus Baill (fig. 12). L'écorce rouge orangé du tronc de ce grand arbre évoque pour plusieurs populations agnies la couleur du diable. Les racines réduites en poudre produisent, chez les Guéré, une teinture jaune. N. vern. — guéré: *goué yaé, kouho yaé*, oubi: *gouénéyao*, ce qui signifie (Téré) que même un singe ou un fantôme ne peuvent grimper à cet arbre à cause du tronc lisse et glissant.

6.8. Cochlospermacées

Cochlospermum planchonii Hook (fig. 13) est un buisson soudano-guinéen abondant dans le V baoulé. Ses grandes fleurs jaune d'or naissent au sommet des tiges. Les graines noires sont recouvertes de poils soyeux d'où le nom de coton de brousse (*bro nguinessé, bro n'diessé*) que lui donnent les Baoulé. La plante, adaptée aux feux, possède des parties souterraines

imposantes. Elles renferment un pigment jaune qui sert à teindre les masques, les tissus, les fibres. Pour cela, les souches sont arrachées, pilées dans un mortier avec de l'eau et du citron pour fixer le colorant. les Baoulés en mettent dans leurs aliments afin de leur donner de la couleur et de la saveur. La couleur passe à la lumière, mais elle se ravive si les tissus traités sont trempés dans des solutions acides. Dans les régions septentrionales, *C. tinctorium* A. Rich. se substitue au *C. planchonii*.

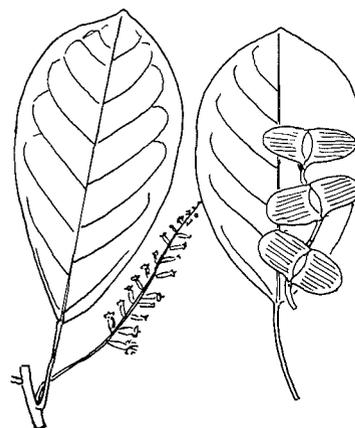
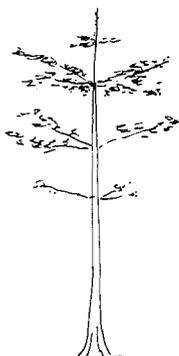
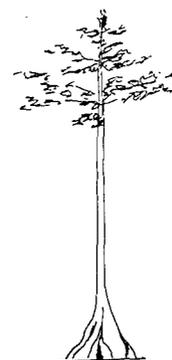
6.9. Combretacées

Anogeissus leiocarpus G. & Perr. Les feuilles de cet arbre de savane, réduites en poudre, malaxées avec de l'eau, portées à ébullition, donnent un colorant jaune. D'après Bouquet et Debray (1974), en décoction, elles sont utilisées contre certaines pigmentations de la peau. N. vern. — b: *kalima*; bambara: *krékété*; oulof: *guej, guet*; sérère: *ngogil*. La cinquantaine de *Combretum* d'Afrique de l'Ouest se répartit en arbustes sarmenteux savanicoles et en lianes forestières. *C. glutinosum* Perr. appartient au premier groupe. Il forme des peuplements denses au Sénégal. Les écorces de tiges et de racines, macérées, déchargent un colorant jaune orangé. Par contre, les cendres procurent un indigo. Les tons sont intensifiés par adjonction d'autres plantes. N. vern. — oulof: *rat*.

Les *Terminalia* sont des sources de tannins et de colorants. Le framiré, *T. ivorensis* A. (fig. 14) Chev. vit en forêt dense humide, tant sempervirente que caducifoliées; le fraké, *T. superba* (fig. 15) Engl. et Diels peuple les forêts semi-caducifoliées. Les écorces de ces grands arbres héliophiles à la ramure caractéristique, donnent par macération des teintures jaunes ou brunes qui, bouillies, virent au rouge. En zone forestière ivoirienne, elles servent à teindre les pagnes, les fibres végétales, les vanneries. N. vern. — *T. ivorensis*: b: *framiré*; bété: *boulou-i*; guéré: *gbé kpahé*; oubi: *blié*. *T. superba*: b: *tra, fraké*; bété: *soulou-ii*; guéré: *sanhonin*; oubi: *hon loué*. En savane, les espèces sont plus petites. Les écorces de *T. glaucescens* Planch., *T. macroptera* G. et P., *T. avicennioides* G. et P. produisent par décoction, un colorant jaune à brun alors que des feuilles sont tirées des encres noires. Les Baoulé confondent ces espèces sous le nom de *kouma* ou *koma*.

6.10. Cucurbitacées

Ruthalicia longipes C. Jeffr. est une liane herbacée utilisée dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire pour fabriquer, à partir des feuilles fraîches, une teinture bleue. En guéré: *zakinpii*.

Fig. 14. *Terminalia ivorensis*.Fig. 15. *Terminalia superba*.

6.11. Ebenacées

Diospyros soubreana F. White. Dans les mêmes régions, et aussi dans le Baoulé, le décocté de feuilles de cet arbuste du sous-bois donne une encre noire. N. vern. — b: *bla blé* (*bla*: femme, *blé*: noire), guéré: *bihi gnelahoun*; oubi: *yrémié*.

6.12. Euphorbiacées

Alchornea cordifolia Müll. Arg (fig. 16). Cet arbuste sarmenteux, commun dans les formations secondaires et sur les lisières, est très employé en pharmacopée locale. Il fournit aussi une teinture appréciée dans maintes régions de la Côte d'Ivoire. Dans ce but, les feuilles et les fruits immatures sont pilés; la pâte qui en résulte, est utilisée directement. Souvent au macéré sont ajoutées des cendres ou des fruits de *Parkia biglobosa* ou des feuilles de *Mucuna* (généralement *M. flagellipes*, b: *du*), lianes papilionacées souvent urticantes. Ces adjonctions renforcent la coloration noire et la mordant. Le colorant sert à teindre les tissus et à peindre masques et poteries. N. vern. b: *diéka*; guéré: *polo, poho*; oubi: *poro* (soit étouffe-plante, la plante étant très envahissante); oulof: *lah*; sérère: *yira*.

Bridelia ferruginea Benth., petit arbre épineux de savane et *B. micrantha* Baill., qui croît dans des lieux plus humides, ont des écorces d'où est extrait après ébullition un colorant brun rouge. Les coloris des pagnes ainsi teints s'éclaircissent s'il n'y a pas mordantage. D'après Dalziel (1937), celui-ci se fait avec des extraits de fer. Les tons varieraient selon le mordant. Chez les Baoulé et les Tagouana, le décocté est projeté sur les canaris avant leur cuisson; la poterie

est alors parsemée de taches noires. N. vern. — b: *séa*.

Savary (1989) dans son étude très fouillée sur le «rôle du vêtement et de la parure dans les rites vodun chez les Fon» parle d'une peinture rouge violacé, le *sokpakpé*, tirée de l'écorce d'une euphorbiacée. Elle sert à teindre les pagnes des initiés. En se référant aux noms cités par divers auteurs, il s'agirait, sans doute, du produit (*sokpakpé*) de l'euphorbe en candélabre (*E. unispina* ou *sotin* en fon). «Bois, écorces et racines pilés ensemble forment un corps rougeâtre dont la similitude avec la couleur du sang a répandu l'emploi dans le culte des vodun, des kenessi et de legba» (Maupoil).

6.13. Fabacées (Papilionacées)

Baphia nitida Lodd (fig. 17). Ce petit arbre, hôte des sous-bois des forêts de Basse Côte d'Ivoire, se multiplie aisément. Il aurait été planté autrefois comme arbre à teinture. Son bois au cœur rouge foncé fut, en effet, exporté sous l'appellation de camwood. Le produit colorant ne se dissout que dans l'eau additionnée de cendres alcalines. Les usages vont de la teinture des tissus à la décoration des masques et aussi à des peintures corporelles. N. vern. — abé: *okoué*; attié: *tré*; ébrié: *agoron*; bété: *guézihî*; guéré et oubi: *djahin*, en référence à la dureté du bois, employé aussi dans la statuaire rituelle; fon: *sokpé*.

Indigofera spp (fig. 18). Parmi les 80 espèces que le genre comporte en Afrique occidentale, trois sont tinctoriales. Il s'agit des *I. tinctoria* L. Cet indigo, dit «teinture des Indes», devenu pantropical, concurrença avec succès, à la fin du 16^{ème} siècle l'industrie

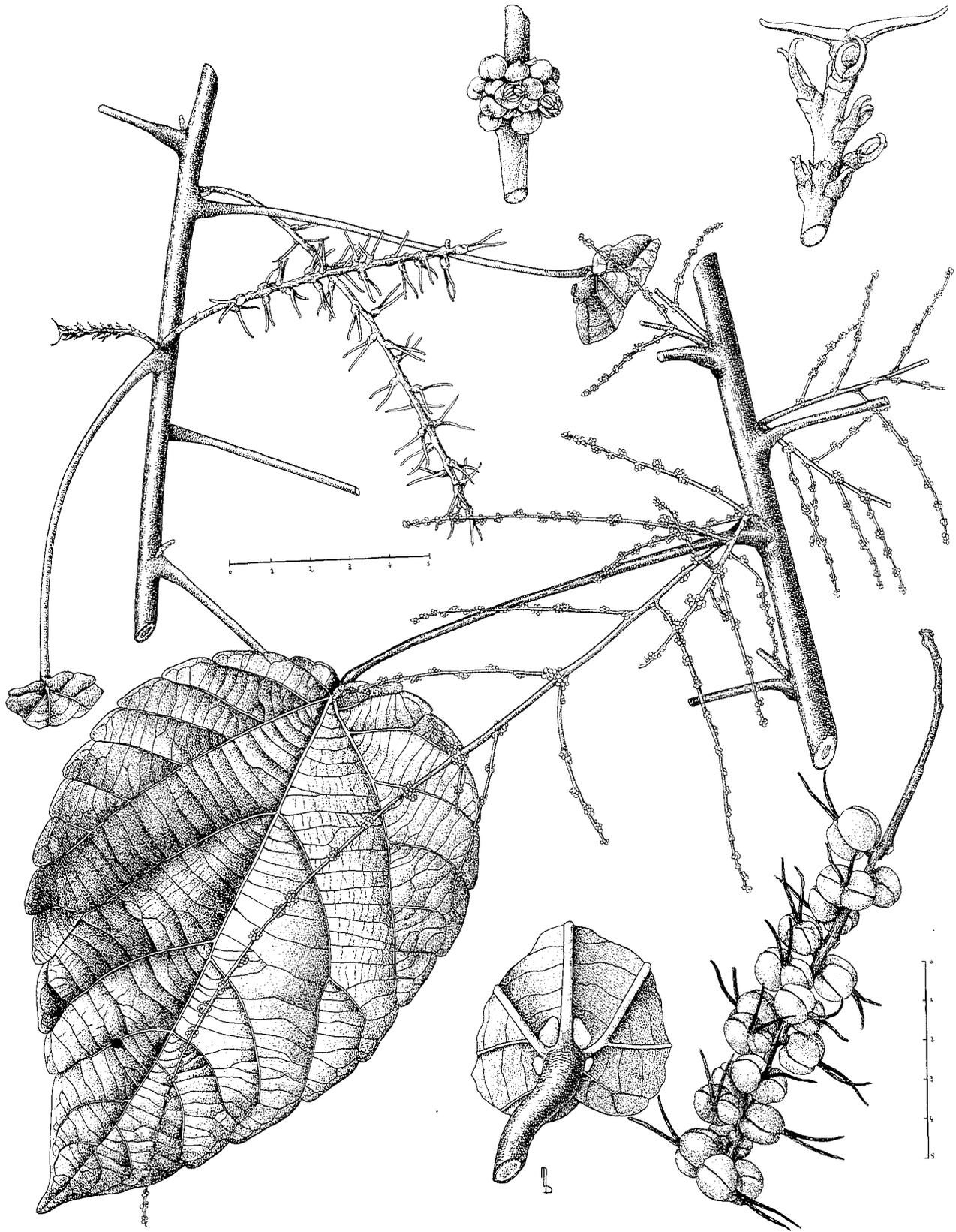
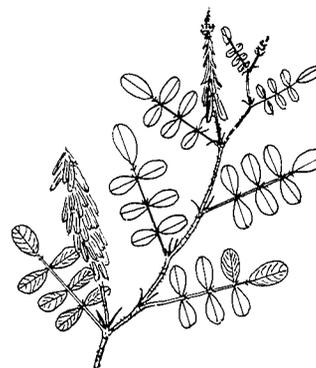


Fig. 16. *Alchornea cordifolia*. Dessin M. Devillers.

Fig. 17. *Baphia nitida*.Fig. 18. *Indigofera hirsuta*.Fig. 19. *Lonchocarpus cyanescens*.Fig. 20. *Lawsonia inermis*.

du pastel (*Isatis tinctoria*) florissante dans le Toulousain et l'Albigeois. Lui-même, à présent, cède devant les colorants chimiques. Néanmoins, son exploitation persiste en de nombreux points, du Sénégal au Cameroun.

I. suffruticosa Mill., rudérale américano-africaine, fréquente au voisinage des cases, est aussi quelquefois cultivée.

I. arrecta Hochst. est africaine. Cultivé par place du Sénégal au Nord-Nigéria, cet indigo provient surtout de peuplements naturels. Les trois espèces proches l'une de l'autre, ont pour noms: b: *galé* (même mot que pour la couleur); oulof: *gandia*.

Le berceau de l'indigo, dont l'usage est très ancien serait l'Indonésie. En Afrique, il a été signalé au 14ème siècle par Ibn Batouta, au 16ème par Léon l'Africain et Duarte Pacheco Pereira. En 1795, Mungo Park (1980, rééd.) vante sa couleur qui «égale le plus beau bleu de l'Inde et de l'Europe».

Caillié (1989, rééd.), au cours de sa mémorable épopée vers Tombouctou, en 1824-28, décrit ainsi la manière où vers Timé, au Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire actuelle, les femmes malinké l'emploient pour teindre leurs fils de coton: «sans se donner la peine de couper la plante, les femmes arrachent les feuilles, les pilent les mettent en petits pains, les exposent au soleil pour les faire sécher... Quand on veut les employer, on écrase les petits pains, puis on les met dans un grand pot en terre, fait pour cet usage; on le remplit d'eau fraîche, et on le couvre pour laisser tremper les feuilles; on les laisse fermenter pendant 24 heures, puis on y ajoute de l'eau de lessive, faite à froid avec de la cendre de paille de foigné (fonio: *Digitaria exilis*). Cette eau a la propriété de dissoudre l'indigo. La teinture ainsi préparée, on met dans le pot les objets à teindre; on laisse le coton une nuit entière... J'en ai vu qui, sortant de ce vase, avaient une belle couleur bleue». Caillié (1989, rééd.) ajoute:

« J'ai vu dans ce pays, une plante grimpante qui a la feuille très large et donne beaucoup de bleu: il y en a beaucoup à Sierra Leone ». Est-ce le *Lonchocarpus cyanescens*?

La technique ci-dessus, présente des variantes. Au Sénégal (Fadiout, M'bodiène, vallée du Fleuve...), les cendres potassiques proviennent d'un mélange appelé *hémès* ou *ratoukane*, selon qu'il s'agit d'oulof ou de sérère, fait de coques de pain de singe (fruit du baobab) et de feuilles sèches de rônier; les écorces de *Morinda geminata* et *M. lucida* (vanda dans l'une est l'autre langues) servent de mordants. Ailleurs, ce sont les cendres de paille de mil, les écorces d'*Anogeissus leiocarpus*, de la chaux qui sont utilisées. Au Mali, au Nord de la Guinée et de la Côte d'Ivoire, les lessives sont fabriquées avec des branchages de *Parkia biglobosa*. Les gousses de cet arbre donnent du lustre aux étoffes. Déjà, Mungo Park (1980, rééd.), dans sa relation de voyage, indiquait cette manière de faire. L'opération de teinture comprend deux phases distinctes:

1 — l'une hydrolysante, au cours de laquelle s'opère, sous l'action d'une enzyme, la transformation de l'indican — le leuco-dérivé contenu dans la plante — en indoxyle, jaune verdâtre.

2 — l'autre oxydante qui transforme cette substance en indigo bleu foncé. La coloration est due à l'indigotine. Au contact de réducteurs, celle-ci se décolore en son leucodérivé, l'indican. De nos jours, l'indigotine synthétique supplante l'indigo naturel.

Lonchocarpus cyanescens Benth. (b: *galé-nyama*, *nyama* = liane) est utilisé dans les régions plus méridionales (fig. 19). L'indigo fourni par cette puissante liane, est très estimé des teinturiers encore nombreux de Morénou à Tiébissou dans le V Baoulé. Le procédé le plus courant consiste à piler les feuilles afin d'obtenir une pâte, qui est façonnée en balles de 10-15cm. Ces boules séchées au soleil ou au feu, se conservent durablement. Au moment de leur emploi, elles sont émietées puis mises dans des cuves creusées en terre, en quantité correspondant à la teinture désirée. De l'eau chaude est versée dans la fosse en même temps que de la «potasse indigène», produit traditionnel, vendu sur les marchés et appelé *bro* ou *blo* par les Baoulés. Il est composé des cendres de péricarpes de bananes et de bois sec de fromager (*Ceiba pentandra*, b: *nyé*) qui ont pour but de fixer la couleur sur les tissus. Ces cendres peuvent provenir aussi de bois d'*Anogeissus*, de *Vitex doniana* (b: *bli*, *m'bli*), de *Butyrospermum paradoxum*, selon les terroirs. Le mélange ci-dessus, est mis à fermenter 12 à 24 heures puis les tissus ou les écheveaux sont plongés

dans la solution. Plus l'immersion est longue, plus le bleu est intense. Les opérations comportent les mêmes phases que celles observées avec les *Indigofera*. La coloration est due à l'indigotine.

Pterocarpus erinaceus Poir. Le palissandre du Sénégal, arbre de savane aux floraisons profuses spectaculaires, produit des exsudations résineuses rouges commercialisées sous le nom de «kino de Guinée». Il était exporté au 18ème siècle pour colorer artificiellement les vins. Sur place, le décocté de bois fournit un colorant brun rouge qui sert à teindre les pagens. Les tons varient avec les mordants. Ces teintures étaient surtout répandues dans les régions soudano-guinéennes où l'arbre est fréquent. N. vern. — b: *modia baka*, mandingue: *kino*; oulof: *vène*; sérère: *ban*.

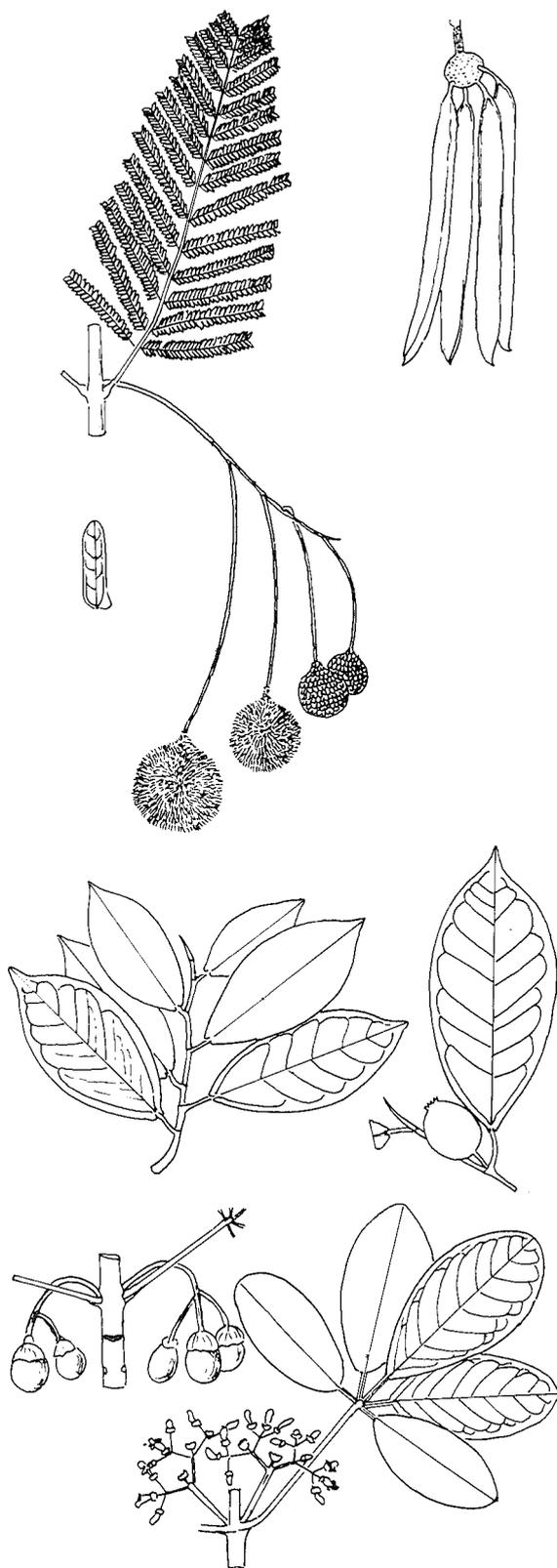
6.14. Lythracées

Lawsonia inermis L. (fig. 20). Le henné, déjà connu de l'Égypte pharaonique, a été répandu par les musulmans pour qui la plante, symbole de bonheur, vient du paradis. D'où son utilisation dans la parure des futures mariées ainsi que son rôle dans divers rites pour attirer les bénédictions divines ou éviter les calamités, et sa marque sur les logis nouvellement emménagés.

Buisson de 2 à 4 m, aux fleurs suavement parfumées, le henné se rencontre dans les villages du Sahel et dans les oasis sahariennes, en culture irriguée. La plante est recépée tous les 2 ou 3 ans. Les feuilles séchées, réduites en poudre, sont malaxées avec de l'eau pour former une pâte qui est appliquée sur les paumes des mains, les ongles, les cheveux. La belle couleur acajou persiste de quelques semaines à plusieurs mois. Mauny (1949) rapporte que les coquettes, pour décorer leurs mains y dessinent des motifs géométriques rouges sur fond blanc. Pour ce faire, elles protègent les parties devant rester blanches avec de la cendre mêlée à du latex d'euphorbe. Le henné est ensuite appliqué et maintenu avec une feuille de *Calotropis procera*. Le henné sert à teindre également les tissus, les crinières et queues des chevaux blancs. Il est aussi utilisé en maroquinerie. L'addition de sels minéraux permet de varier les tons. N. vern. — bambara: *diabi*; oulof, sérère: *foundeun*; arabe: henné.

6.15. Meliacées

Entandrophragma angolense ADC. Le tiama, un acajou d'Afrique, est un géant de la forêt sempervirente. Son écorce est utilisée par plusieurs ethnies de la Côte d'Ivoire forestière pour teindre les pagens en brun. N.



vern. — agni et attié: *tiam*a; bété: *zizeu*; ébrié: *lokoa popo*; guéré: *dohoué*; oubi: *dohoué*.

6.16. Mimosacées

Parkia biglobosa Benth. (fig. 21) entre, nous l'avons vu, dans divers procédés de coloration comme produit d'appoint. Mais il a, par lui-même, des propriétés tinctoriales. Les gousses immatures donnent une teinte bleue noire; mûres et bouillies, elles permettent de noircir les poteries. Les macérés de rameaux teignent les pagnes en marron. Le néré, élément important du paysage soudanais, est protégé par les paysans. En effet, ils consomment la pulpe jaune et sucrée des fruits et le condiment tiré des graines fermentées. Malgré son odeur nauséabonde, le soumbala des Mandé, le nététo des Ouolof est apprécié. N. vern. — b: *kpalé*; bambara: *néré nété*; ouolof: *houl*; sérère: *séou*. D'après Dalziel (1937), les gousses de *P. filicoidea* Welw. contiennent une matière colorante bleue et les écorces une substance brun rouge qui donne aux cuirs des tons foncés. Sert aussi au tannage. Le nom baoulé: *pépé kpalé* signifie le néré des singes.

6.17. Moracées

Trilepisium madagascariensis DC = *Bosqueia angolensis* Ficalho (fig. 22). L'écorce de cet arbre exsude un latex copieux de couleur crème qui rougit en séchant. Il est fortement tinctorial. Mais, c'est principalement le bois qui est utilisé par les Baoulés pour teindre leurs tissus et leurs vanneries. N. vern — b: *ouaka mlé*.

Ficus exasperata Vahl. Fréquent dans les formations secondaires, ses feuilles très scabres se substituent au papier de verre pour polir les objets en bois et les poteries. B: *yengré*. Les fruits de *Diospyros mespiliformis* (Ebénacées) ont le même usage. N. vern. — b: *kimi*, *babligoualé*; bété: *gnagno hi*; guéré: *gnahou*; oubi: *gnan hon*.

Ficus platyphylla Del. A partir des feuilles de ce grand Ficus de savane boisée est réalisée une teinture verte. N. vern. — b: *sika lolié* (explication incertaine: *sika* = or, monnaie, *lorié*: suc de lianes à caoutchouc; nom donné, peut-être, parce que le latex a fourni à certaines époques un balata appelé, d'après Dalziel (1937), rouge de Gambie); ouolof: *hel*; sérère: *mabadat yek*.

De haut en bas:

Fig. 21. *Parkia biglobosa*.

Fig. 22. *Trilepisium madagascariensis*.

Fig. 23. *Vitex doniana*.

6.18. *Poacées (Graminées)*

Les tiges et les feuilles du «mil des teinturiers», une forme de sorgho, contiennent un pigment pourpre qui, employé seul, teint en rouge les tissus, les cuirs et les calébasses. Additionné de natron (carbonate hydraté de sodium), il noircit. Mungo Park (1980, rééd.), lors de son voyage à l'intérieur de l'Afrique, dit «La toile tissée est le plus souvent teinte d'une lessive à base de tiges de millet que l'on fait sécher au soleil. Lorsqu'on veut s'en servir, on en réduit en poudre une certaine quantité que l'on mêle avec la lessive dont je viens de parler. Il en résulte... une couleur purpurine». Et plus loin: «Ils tannent et ils préparent le cuir très promptement, en faisant d'abord tremper la peau dans un mélange de cendres de bois et d'eau, jusqu'à ce qu'elle perde son poil. Ils emploient ensuite comme astringent, les feuilles d'un arbre appelé *gou* (?)... Ces peaux se teignent généralement en jaune ou en rouge. On fait le rouge avec des tiges de millet et le jaune avec la racine d'une plante dont j'ai oublié le nom».

6.19. *Rhizophoracées*

En Côte d'Ivoire, *Rhizophora racemosa* G.F. Mey., le palétuvier rouge, caractérisé par ses racines-échasses et sa viviparité, se trouve en front de mangrove tandis que le palétuvier blanc, *Avicennia germinans*, (famille des Avicenniacees), reconnaissable au tapis dense, en brosse, de ses pneumatophores, est situé en arrière.

Leurs écorces riches en tannins sont recherchées pour la préparation des peaux qu'elles colorent en brun (*Rhizophora*) ou en rouge (*Avicennia*). Sur le littoral ivoirien, les pêcheurs trempent leurs filets dans un macéré de *Rhizophora* (*agbézi* en baoulé) pour les rendre plus résistants.

Nous devons déplorer la surexploitation des mangroves ou leur disparition par atterrissements excessifs.

6.20. *Rubiacées*

Cremaspora triflora K. Schum. Chez les Baoulé, la sève de ce buisson sarmenteux, ou encore le suc des baies écrasées additionné de jus de citron, entrent dans le tatouage des pommettes. En général, chez ce peuple, de petites incisions dont le nombre et la forme changent avec les tribus, sont faites sur le visage. N. vern. — b: *dou ngolé*, *dou*: noircir, *ngolé*: tatouage.

Rothmannia longiflora Salisb. Les fruits sont employés dans le même but. *R. hispida* donne une encre noire utilisée pour faire des dessins sur la peau. En guéré: *koulakolo*, en oubi: *kouplé*.

Sabicea discolor Stapf. Avec le suc des baies de cet

arbrisseau lianescent se fabrique une encre violette utilisée chez les Guérés et les Oubis sous le nom de *kbakna mon*.

6.21. *Verbénacées*

Vitex doniana Sweet (fig. 23). Cet arbre des savanes boisées guinéennes et préforestières a une aire qui débordé sur les lisières de la forêt dense. Les fruits comestibles qui ressemblent à des prunes, fournissent un colorant noir utilisé en teinturerie. N. vern. — b: *bli*, *mbli*; oulof: *heul*; bambara: *koto*, *koro*.

6.22. *Zingibéracées*

Curcuma domestica Valleton. Introduit depuis longtemps d'Asie, le curcuma est cultivé dans plusieurs régions d'Afrique occidentale dont la Côte d'Ivoire. Le rhizome contient un colorant jaune servant à teindre les cuirs et fibres diverses. Aké Assi (1984) signale que «les jeunes filles de la région de Dabakala (Guimini) préparent une belle teinture jaune foncé pour se colorer les lèvres les jours de marché».

Ce répertoire, qui ne prétend pas être exhaustif, montre la richesse des produits tinctoriaux utilisés ancestralement par les populations de cette partie de l'Afrique³.

A l'issue de ces pages, j'ai à cœur de remercier mes informateurs, en particulier Congo Kouadio, du village de Kouassiblékro, avec qui j'ai entrepris des tournées enrichissantes principalement parmi les Pépéressou et les Faafoué. Des informations plus récentes sont dues à l'amitié du Professeur Aké Assi, Directeur de l'Herbier National de Côte d'Ivoire, avec qui j'ai effectué, sous la conduite du regretté prof. Georges Mangenot, de nombreuses prospections dans la forêt ivoirienne, prospections dont je garde un souvenir indélébile. Elles proviennent aussi de Téré Gnesio Henri, botaniste au Centre Suisse de Recherches Scientifiques d'Adiopodoumé qui m'a fourni des indications inédites sur les Guéré et les Oubi et de Soeur Marie-Pierre qui a complété avec bonheur les notes que j'ai pu réunir au Sénégal. Des renseignements utiles sur les Bété de la région de Soubré sont dus à mon ancien assistant Zadi Koubi Prosper. Ces remerciements s'adressent aussi aux villageois avec qui j'ai eu des contacts fructueux et qui ont répondu avec bonne grâce aux questions que je leur posais.

3. Les noms vernaculaires reportés dans ces pages ayant été relevés pour leur plus grande part voici plusieurs décennies alors que le code phonétique actuellement préconisé était peu vulgarisé, ont été orthographiés sous une forme francisée. Nous nous en excusons auprès des lecteurs.

Tableau 1. Noms des couleurs dans quelques populations d'Afrique occidentale
(o = o ouvert, è = epsilon)

français Bénin	bedik Sénégal selon M.P. Ferry	bassari	sérère Sénégal	ouolof Sénégal	mina Bénin de Féral	fon Savary
noir	<i>gu-mâlâ</i>	<i>a-manâx</i>	<i>paye-balé</i>	<i>gnoula</i>	<i>jibo</i>	<i>wiwi</i>
rouge	<i>gu-mbârâ</i>	<i>a-mbârâx</i>	<i>paye-yek</i>	<i>hanha</i>	+ è	<i>vèvé</i>
blanc	<i>gu-pèssâ</i>	<i>a-pèssâx</i>	<i>paye-dane</i>	<i>véhé</i>	<i>yé</i>	<i>wèwé</i>
bleu					<i>blo</i>	<i>fè</i>
vert					<i>amanu</i>	<i>amanu</i>

BIBLIOGRAPHIE

- AKE ASSI (L.). 1984. Flore de la Côte d'Ivoire: étude descriptive et biogéographique avec quelques notes ethnobotaniques. 3 vol. Abidjan: Univ. (Thèse de doctorat).
- AUBREVILLE (A.). 1950. Flore soudano-guinéenne. Paris: Soc. édit. de géogr. maritime et coloniale.
- AUBREVILLE (A.). 1959, 2ème éd. La flore forestière de la Côte d'Ivoire. 3 vol. Nogent-sur-Marne: CTFT.
- BERHAUT (J.). 1971-1980. Flore illustrée du Sénégal. 7 vol. Dakar: Direction des Eaux et Forêts.
- BOUQUET (A.), DEBRAY (M.). 1974. Plantes médicinales de la Côte d'Ivoire. Paris: ORSTOM (Trav. et Documents, 32)
- BUEHLER (A.). 1951. La teinture en indigo chez les peuples primitifs. Les cahiers Ciba, 38, 1304-1307.
- CAILLIE (R.). 1989, rééd. Voyage à Tombouctou. 2 vol. Paris: La Découverte. (La Découverte; 7; 8).
- DALZIEL (J.-M.). 1937. The useful plants of West Tropical Africa. London: The Crown Agents for the Colonies.
- DELAFOSSE (M.). 1900. Essai de manuel de langue agni. Paris: J. André, Librairie afr. et coloniale.
- EFFIMBRA (G.). 1951. Manuel de Baoulé. Paris: Nathan.
- FERAL (C. de). 1978. La dénomination des couleurs chez les sujets bilingues en mina et en français (Bénin). In: TORNAY (S.). Voir et nommer les couleurs. Nanterre: Labethno, 337-346.
- FERRY (M.-P.). 1978. Pour nommer les couleurs il faut fermer les yeux (Tenda, Sénégal). In: TORNAY (S.). Voir et nommer les couleurs. Nanterre: Labethno, 337-346.
- GUERRY (V.). 1972. La vie quotidienne dans un village baoulé. Abidjan: INADES.
- HOLAS (B.). 1960. Cultures matérielles de la Côte d'Ivoire. Paris: Presses univ. de France.
- HOLAS (B.). 1965. Industries et cultures en Côte d'Ivoire. Abidjan: Centre des sci. humaines.
- HUTCHINSON (J.), DALZIEL (J.M.). 1954-1972. Flora of West Tropical Africa (2th ed. revised by KEAY, R.W.J. & HEPPER, F.N.). London: The Crown Agents for Oversea Government and Administration.
- IRVINE (F.R.). 1930. Plants of the Gold Coast. London: Oxford Univ. Press.
- ISERT (P.E.). 1989, rééd. Voyages en Guinée et dans les îles Caraïbes en Amérique. Paris: Karthala.
- JACOBSON (A.). 1978. Symbolisme des couleurs et ordre social. In: TORNAY (S.). Voir et nommer les couleurs. Nanterre: Labethno, 525-551.
- LACROIX (J.-C.). 1978. Notes sur l'emploi des termes de couleur en français. In: TORNAY (S.). Voir et nommer les couleurs. Nanterre: Labethno, 181-206.
- LOHISSE (J.). 1974. La communication tribale: la communication sociale dans les sociétés traditionnelles d'Afrique noire. Paris: Eds univ. (Encyclopédie univ.).
- MAUNY (R.). 1949. Décorations des mains au henné. Notes afr., 44, p. 116.
- PARK (M.). 1980, rééd. Voyage dans l'intérieur de l'Afrique. Paris: F. Maspéro. (La Découverte; 11).
- PITTARD (J.-J.). 1960. Le rôle de la couleur dans la peinture corporelle des populations primitives. Palette (Bâle, Sandoz), 4, 1-9.
- PORTERES (R.). 1962. Lexique et bribes concernant l'ethnobotanique du Baoulé-Sud. Lamto, Côte d'Ivoire: Centre d'écologie, Paris: Museum nat. d'histoire nat.
- SAVARY (C.). 1976. La pensée symbolique des Fons du Dahomey: tableau de la société et étude de la littérature orale d'expression sacrée dans l'ancien royaume du Dahomey. Genève: Ed. Médecine et Hygiène.
- SAVARY (C.). 1989. Rôle du vêtement et de la parure dans les rites vodun chez les Fons (République populaire du Bénin). In: ENGELBRECHT (B.), GARDI (B.), ed. Man does not go naked: Textilien aus afrikanischen und anderen Ländern. Basel: Ethnologisches Seminar der Univ. und Museum für Völkerkunde. (Basler Beitr. zur Ethnologie; 30), 117-132.
- SEGUROLA (B.). 1963. Dictionnaire Fon-Français. Cotonou: Procure de l'Archidiocèse.

- TERE GNESIO (H.). 1980. Compréhension et utilisation du monde végétal chez les Guérés et les Oubis. Adiopodoumé: ORSTOM. (docum. non publ.).
- TIMYAN (J.), RETORD (G.). 1978. N wan yo...Cours de Baoulé. Abidjan: Univ.
- TORNAY (J.). 1978. Voir et nommer les couleurs. Nanterre: Labethno.
- TURTON (S.). 1978. La catégorisation de la couleur en Mursi (Ethiopie). In: TORNAY (S.). Voir et nommer les couleurs. Nanterre: Labethno, 347-367.
- ZADI KOUBI (P.). 1979. Connaissance et utilisation du monde végétal par les Bétés de la région de Soubré. Adiopodoumé: ORSTOM. (docum. non publ.).

19 avenue des Cavaliers
CH-1224 Chêne-Bougeries-Genève